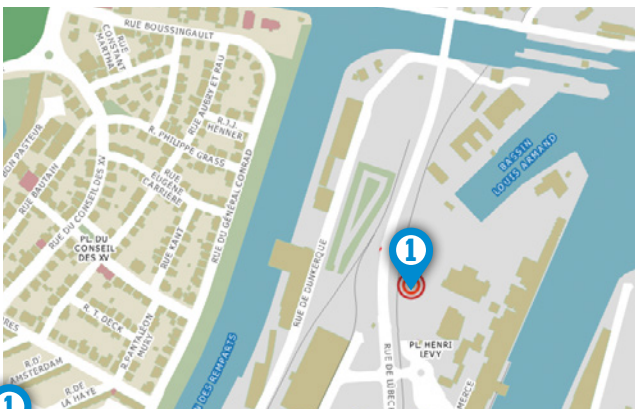
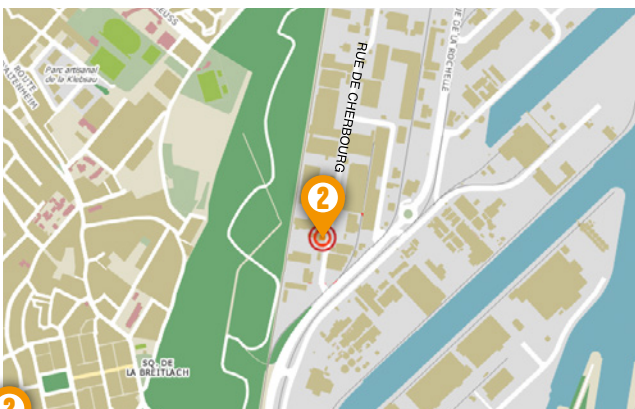
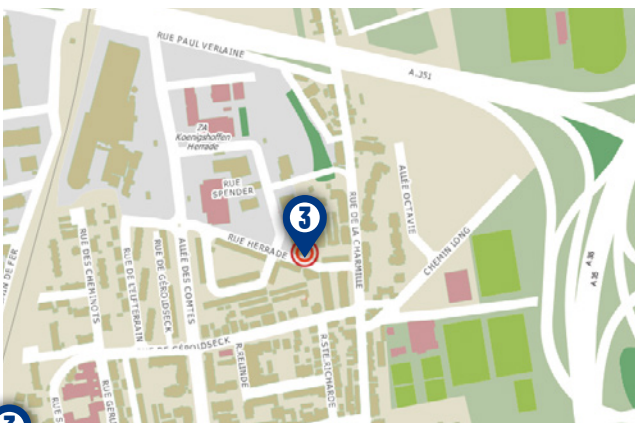




1 SUEZ 1b place Henry Levy, Roberstau (port du Rhin)
Renseignements : 03 88 60 05 64



2 SUEZ 22 rue de Cherbourg, Neuhof (port du Rhin)
Renseignements : 03 88 66 14 03



3 ENVIE 6 rue Herrade (Koenigshoffen)
Renseignements : 03 88 10 04 30

RÉDUIRE LES DÉCHETS DANGEREUX, LES BONS GESTES À ADOPTER :

À LA MAISON

J'utilise une **ventouse** ou un furet pour déboucher les canalisations.



J'utilise le **vinaigre blanc** pour désinfecter, détartrer, faire briller... (ne le mélangez jamais avec de l'eau de Javel).



J'utilise le **bicarbonate** de soude pour neutraliser les odeurs, nettoyer les surfaces,



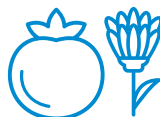
Retrouvez d'autres astuces dans le « guide des produits naturels » sur objectifz.strasbourg.eu

AU JARDIN

Je **composte** et je **paille** pour avoir un sol riche et sain.



Je plante du **basilic** ou des **œillets d'Inde** à côté de mes tomates pour éviter les maladies.



Et bien d'autres astuces sur le blog « Club relais jardin et compostage »

Strasbourg.eu
eurométropole



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

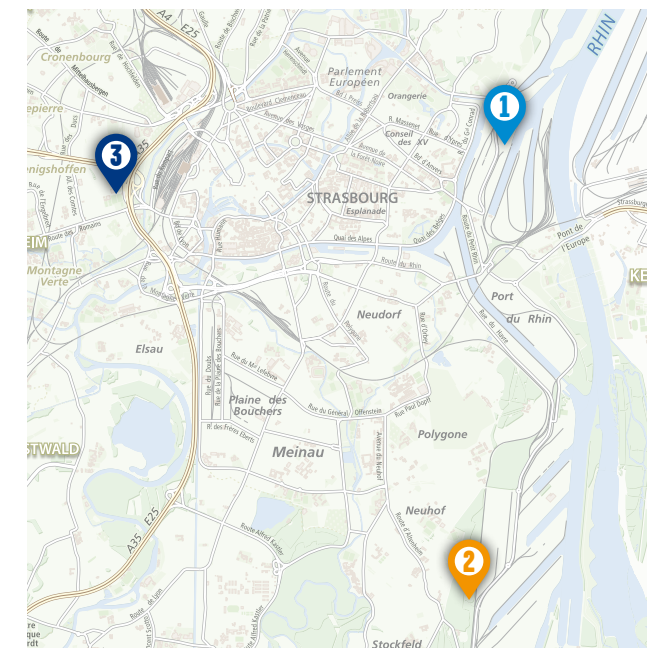


N°Infos déchets:
03 68 98 51 90
objectifz.strasbourg.eu



OÙ LES DÉPOSER ?

3 sites spécialisés accueillent vos déchets dangereux des ménages.



	1 SUEZ	2 SUEZ	3 ENVIE
lundi	8h30 à 12h30		
		13h30 à 17h30	
fermé le mardi			
mercredi	8h30 à 12h30		8h30 à 12h30
		13h30 à 17h30	13h30 à 17h30
fermé le jeudi			
vendredi	8h30 à 12h30		
		13h30 à 17h30	13h30 à 17h30
samedi	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30
	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30

DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Dans la famille des déchets, il y en a qui sont particulièrement nocifs pour l'environnement. Il s'agit de produits domestiques, d'entretien ou encore de bricolage comme les restes de peinture, les pesticides, les solvants, les décapants...

LES RECONNAÎTRE

La plupart des déchets dangereux sont reconnaissables par les pictogrammes de danger.



LES MANIPULER

Lisez le mode d'emploi, respectez les dosages préconisés et protégez-vous.

APRÈS UTILISATION

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets dangereux ne doivent pas être jetés à la poubelle, dans les éviers ou les toilettes, mais doivent être apportés sur des sites de collecte spécialisés. Les déchets seront ensuite dirigés vers des filières de traitement adaptées.

DÉCHETS ACCEPTÉS

ACCEPTÉS SUR LES 3 SITES 1 2 3

Entretien véhicule

Antigel, filtre à huile, liquide de refroidissement...



Entretien piscine

Chlore, désinfectants de piscine, régulateur PH...



Entretien maison et autres

Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, raticide rodenticide, combustibles,...



Bricolage et décoration

Enduit, colle, mastic, résine... Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs...



Entretien jardin

Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide...



Amiante-ciment



Extincteurs



Douteux sans étiquettes



ACCEPTÉS UNIQUEMENT SUR CERTAINS SITES

Bouteilles et cartouches de gaz



Produits pyrotechniques



BON À SAVOIR

30 kg APPORTS LIMITÉS À 30 KG PAR AN PAR FOYER, étant entendu que lors d'un apport un usager pourra avoir différents produits.

AMIANTE-CIMENT : elle doit être déposée filmée ou en sac transparent fermé hermétiquement.

IDENTIFICATION DES PRODUITS : s'ils ne se trouvent pas dans leur contenant d'origine, il est important d'**identifier vos produits sur leur emballage** (inscription au marqueur ou étiquette). Cela permettra aux agents des déchetteries de trier correctement et d'éviter ainsi les accidents causés par le mélange de produits chimiques dangereux incompatibles.

DÉCHETS INTERDITS

- > les déchets issus de l'activité économique, commerciale, artisanale, hospitalière
- > les déchets ne figurant pas dans la liste ci-dessus